

Les trois défis du mouvement contre la loi Travail

Jean-Claude Mame^{*}

NOUS AVONS VÉCU AVEC LA MOBILISATION CONTRE LA LOI TRAVAIL une lutte politico-sociale singulière, portant une critique aiguë d'un néolibéralisme relayé par une gauche aux ordres. Et nous voyons à présent une remobilisation des droites les plus conservatrices visant à tuer dans l'œuf toute velléité de rééditer un tel affront. Se mesurent au printemps 2016 et en ce début de 2017 ce que sont exactement les rapports de forces sociaux, idéologiques, politiques qui structurent le pays depuis l'installation du paradigme ordolibéral, lequel se présente aujourd'hui avec une face dite « moderne » (de Juppé à Valls en passant par Macron) et un versant obscurantiste, populiste et fascisant.

Cet article abordera donc *trois défis* posés dans la mobilisation contre la loi Travail. Celui des capacités syndicales et « mouvementistes » à riposter efficacement aux attaques capitalistes. Celui de la lucidité quant au degré d'incrustation sociale auquel est parvenu le management néolibéral dans le monde du travail. Celui de l'articulation bien comprise entre « le social et le politique » dans tout mouvement, mais singulièrement dans la séquence du printemps 2016.

Premier défi : des modes d'action en synergie

Nous avons vécu du 9 mars au 15 septembre 2016 un moment rare, privilégié, où le syndical, le social, les réseaux multiples (dits « sociaux »), les liens d'associations, mais aussi « le » politique, se rencontrent, se fréquentent, se rejoignent. Parfois pour s'épauler explicitement, converger, et amplifier le rapport des forces. Or, rien de tout cela n'a été planifié, les séquences se sont inscrites dans une étonnante dynamique empirique.

► Au départ, le calendrier syndical national avait planifié la date du 31 mars 2016 (avant le congrès de la CGT). FO avait accepté cette proposition qui était en débat dans la CGT depuis la fin de 2015 et avait déjà reçu l'aval de la FSU et de

* Jean-Claude Mame est membre d'Ensemble ! et un des animateurs du blog Syndicollectif.

Solidaires. Certes, tout le monde percevait la gravité de la loi Travail. Une attaque préparée par un conglomérat parfaitement agencé de personnalités prestigieuses (R. Badinter, A. Lyon-Caen), de *think tanks* socio-libéraux, de rapports officiels (dont celui de l'ancien Directeur du travail, J.-D. Combrexelle)... Le tout avec le soutien bienveillant du syndicalisme de la médiation sociale (la direction CFDT). Bref, une offensive idéologique orchestrée. Mais on se préparait à une lutte somme toute classique (forte journée d'action), même si d'autres forces tentaient de dépasser les formes traditionnelles en associant les syndicats, les forces associatives et politiques (au sein du collectif Le Code Qu'il Faut Défendre-CQFD).

Ce calendrier allait être bousculé par une première initiative simple, mais qui prit une ampleur inattendue. Ce fut la production d'un effet politique national déclenché par la pétition en ligne portée par la militante Caroline de Haas et des syndicalistes (CGT, Solidaires, FO, etc.). Il se vérifie alors qu'une critique « virale » de la loi est possible sur les réseaux sociaux, laquelle s'avère susceptible de déclencher un mouvement, notamment dans la jeunesse. Ce moment est qualifié d'*« historique »* par les professionnels des pétitions en ligne, la pétition LoiTravailNonMerci enregistre des pointes inattendues (126 969 le 23 février). S'y ajoutent simultanément des youtubeurs jeunes qui montent la vidéo *On vaut mieux que cela*, visitée massivement, ainsi que d'autres initiatives du même genre.

Certes, ces actions sont portées par des « experts » ou habitués des réseaux sociaux, qui en révèlent la puissance potentielle. Mais, puisqu'on connaît les difficultés à propager pétitions et autres appels, une analyse circonstanciée apparaît nécessaire de ce qui apparaît alors comme un « *effet magique* ». Il faut y voir une combinaison heureuse (sans doute non reproductible mécaniquement) de plusieurs facteurs cumulatifs :

➤ Une sorte de « *précipité politique* » : tout le monde espère et croit possible que la contestation de la loi va se propager dans la jeunesse selon le modèle de 2006 contre le CPE.

➤ S'ajoute à cela la perception que ce gouvernement n'était déjà plus en capacité de porter ses propres projets, qu'il perdait de l'autorité politique, du fait de l'échec de la déchéance de nationalité, et à cause des revers électoraux subis en 2015. Le 24 février, Martine Aubry, dirigeante du PS dont l'autorité est reconnue, publie dans *Le Monde* une tribune intitulée : « *Trop c'est trop* ». La crise politique s'invite dès le début du mouvement.

➤ Le 9 mars (jour où la loi est adoptée au Conseil des ministres) se présente comme la date clef pour démarrer un mouvement. Les jeunes et leurs

LOI TRAVAIL : RETOURS SUR MOBILISATION

organisations (syndicats, AG de lycées ou facs) y appellent les premiers. Mais très vite le syndicalisme s'y rallie. Au plan régional, et notamment en Île-de-France, les Unions interprofessionnelles CGT, FO, Solidaires, FSU, appellent à soutenir la mobilisation jeune du 9 mars et à manifester le même jour. Or, ces Unions interprofessionnelles sont souvent très actives dans les rendez-vous sociaux (par exemple contre la loi Macron en 2015), et savent saisir les moments opportuns. C'est ce qui se produit, avec un 9 mars où la mobilisation syndicale « traditionnelle » est même largement plus massive que celle de la jeunesse, constat qui se vérifiera tout au long du mouvement.

Le succès du 9 mars (pourtant relatif au plan numérique comparé à 2010 ou 2006) est compris à une large échelle comme le début de « quelque chose » qui va se propager. Les sondages donnent raison au mouvement. Le gouvernement est isolé. Le « peuple de gauche », le salariat organisé ou révolté estiment que le moment est venu d'une contestation active, d'une sorte de désobéissance. La tétanisation post-2012 est terminée. C'est une entrée en dissidence politique.

► Un deuxième relais subversif entre en scène quelques semaines plus tard avec Nuit Debout. C'était un pari sur l'énergie critique sous-jacente



présente dans la société. Pari réussi. Avec l'occupation des places, on passe de la résistance souterraine (dans l'entreprise ou ailleurs) à la pleine lumière.

À nouveau, rien n'est vraiment dû au hasard : l'occupation de la place de la République a été préparée en amont. Le 23 février 2016, lors de la projection du film *Merci Patron* (réalisé par François Ruffin) à la Bourse du Travail de Paris naît l'idée d'un prolongement par des associés mélangeant le journalisme critique (François Ruffin du journal *Fakir*, et ex-reporter de l'émission *Là-bas si j'y suis*), des économistes (Frédéric Lordon), des artistes (la Compagnie Jolie Môme), des associatifs (Jeudi Noir, DAL), des syndicalistes de Solidaires, de la CGT, des citoyens et des politiques¹. Comme le dit François Ruffin : « *Le mouvement Nuit debout n'est pas un mouvement spontané, il a fallu l'organiser* » (interview *Télérama*, 6 avril). Cette fois encore, le syndicalisme n'est pas loin, mais sous une forme non classique. Il y a le désir d'un esprit syndical de type nouveau, non formel, « *mouvementiste* », qui peut-être ne demanderait qu'à s'épanouir.

Bien sûr, le modèle des Indignés est dans les têtes, mais pour les initiateurs, il ne s'agit pas de copier, mais d'innover. On passe donc le 31 mars de la « *grève manifestante* » à la grève occupante, sur la place publique : « *on reste là* », « *on ne rentre pas chez nous* ». Très vite se construit une nouvelle légitimité quant au moyen de faire société ensemble : s'écouter, se parler, se respecter, et même co-organiser la « *fraternité* » avec le syndicalisme, « *librement et humainement* »². Comme pendant la Révolution française, on change le calendrier : 31 mars, 32 mars, etc. Place de la République (« *notre place* ») s'élabore aussi le projet d'une autre République, avec un « *processus constituant* ». Qui aurait pu penser, après l'année noire 2015, que des utopies de cette nature mobiliseraient du monde ? Qu'on reprendrait l'idée de « *cahiers de doléances et d'exigences* » (avec 20 propositions adoptées le 40 mars) ? Qu'on discuterait devant des centaines de personnes extrêmement attentives du « *salaire à vie* » opposé au « *revenu social garanti* », ou pour une « *écologie sensible, de l'attention, libératrice* », « *une transition écologique sérieuse qui rompt avec le capitalisme du désastre et de la démesure* » ? Et du féminisme, de l'écologie, des quartiers populaires, et bien sûr de la « *convergence des luttes* » ?

Bien sûr, les Nuit Debout furent bien différentes d'une ville à l'autre. Elles furent parfois portées et animées par les réseaux militants habituels et connus,

¹/ Voir le livre *Nuit Debout, Les textes*, choisis et présentés par Patrick Farbiaz, Les petits matins, 2016.

²/ Texte d'appel adopté le 23 avril pour la journée

interprofessionnelle suivante, suivie de l'invitation de Philippe Martinez et d'autres responsables syndicaux tel Éric Beynel de Solidaires.

LOI TRAVAIL : RETOURS SUR MOBILISATION

mais qui ont souvent joué le jeu avec le plaisir et la curiosité d'explorer de nouvelles pratiques, puisque « *le monde d'avant* » est si éloigné des réalités contemporaines.

Bien sûr aussi, ce ne fut pas au total très massif (37 000 personnes sur le compte Twitter NuitDebout, 85 000 personnes sur l'application Périscope le premier week-end, 385 000 en audience cumulée, selon Patrick Farbiaz). Bien moins qu'en Espagne, qu'à New York, etc. Bien sûr, les « quartiers » ne sont pas venus. Mais selon une enquête sociologique effectuée à chaud^{3/}, ce n'était pas un monde de bobos, ni de jeunes intellos. 37 % viennent de la banlieue proche, 16 % sont ouvriers (trois fois plus que la moyenne de Paris) et 20 % sont chômeurs (le double de la moyenne nationale). La moyenne d'âge dépasse 30 ans, mais il n'y a qu'un tiers de femmes. Il n'y a pas que des étudiants, aussi des salariés de centre-ville, de nouveaux métiers, des précarisés, pas forcément hostiles au syndicalisme (22 % y ont déjà cotisé), mais plutôt hors d'atteinte du syndicalisme, ou attirés par des formes associatives diversifiées (réfugiés, sans-papiers, environnement, cafés associatifs...).

Vers de nouvelles formes fédératives

Ces dizaines de milliers de personnes sont aussi en dissidence politique et sociétale, bien en connivence avec des Zones à défendre (ZAD) et autres types de mobilisations non classiques ; elles ont résisté à l'état d'urgence post-attentats de novembre 2015, et elles forment très spontanément les fameux cortèges de tête des manifestations. Ce qui ne signifie pas qu'elles soutiennent spontanément les théories de contre-violence à opposer à la violence d'État, théories portées par d'autres réseaux bien spécifiques.

Nuit Debout témoigne que le mouvement démarré le 9 mars comporte un excédent de subversion, de critique, d'énergie, qui en quelque sorte prolonge ou dépasse l'aspect plus « traditionnel » de la manifestation avec grève. Le mouvement de dissidence politique enclenché le 9 mars est à la fois enraciné dans le syndical et renouvelle le syndical, en organisant un salariat hors syndicat, dans une dynamique de contestation globale du « monde » libéral. La CGT a analysé en son sein qu'à la différence des *Indignados* d'Espagne, dont la naissance provient de la faille d'un syndicalisme qui ne faisait pas son travail, Nuit Debout est compatible avec le combat syndical (et donc il faut le soutenir, dit-on à la CGT) dès lors que le syndicalisme

^{3/} Cf. <http://reporterre.net/qui-vient-à-nuit-debout,17-mai>, par Stéphane Baciocchi, Alexandra Bidet, Pierre Blavier, Manuel Boutet, Lucie Champenois, Carole Gayet-Viaud, Erwan Le Méner.

est en tête du combat depuis le début (ce qui est vrai du point de vue numérique). Cette analyse préserve la fierté et l'identité du syndicalisme, celle de la CGT en particulier. Mais cela ne saurait dédouaner le syndicalisme d'une audace nécessaire pour se ressourcer dans un mouvement certes brouillon, quelque peu anti-appareil, mais qui invente aussi ses règles, son propre formalisme, ses institutions (l'AG, les commissions, un langage). Le syndicalisme ne peut que s'y renforcer s'il le souhaite, même si cela nécessitera une révolution culturelle.

Il est possible de mieux identifier la portée de notre premier défi : *la possibilité d'un renforcement conjoint du syndicalisme et du mouvement social*. Il existe une innovation cumulative : chaque étape du mouvement, chaque invention (pétition, Nuit Debout, réseaux sociaux, grèves reconductibles...) enrichit la dynamique d'ensemble. Les outils du mouvement ne se sont pas contredits ou contrecarrés : ils ont fait synergie, même quand leurs acteurs et actrices n'y étaient pas habitués, même lorsque des traditions ou cultures militantes très différentes se côtoyaient. Certes, Nuit Debout ne se pérennise pas. Mais il révèle une attente. Pour syndiquer en masse, il est sans doute nécessaire d'ouvrir les portes et les fenêtres et de libérer des imaginaires, d'oser la plus grande souplesse, d'innover dans les structures, voire de donner au syndicalisme un caractère mouvementiste. Inversement, les « inventeurs de mouvement » et d'idées nouvelles adaptées au salariat mobile du temps présent, formés aux outils numériques, peuvent aller à la rencontre du syndicalisme qui, bien que souvent décrié comme traditionaliste, a démontré sa puissance persistante (malgré ses fragilités évidentes).

La question de l'*unité du mouvement social et du mouvement syndical* pourrait se poser de manière nouvelle. Il ne faut pas se satisfaire de la cassure accentuée dans le syndicalisme (l'absence de la CFDT) car cette cassure ne résout pas le problème de la nécessaire majorité sociale (au-delà des opinions) pour assurer une victoire.

Il est nécessaire que de nouveaux outils émergent, à même de représenter une espérance nouvelle. Lorsque la CGT s'est confédérée en 1895, c'était « *la pagaille* » (comme le disait à l'époque Émile Pouget, dirigeant national). Aujourd'hui, 121 ans plus tard, le défi est semblable pour le siècle qui a commencé : construire une outil syndical interprofessionnel qui ne peut pas être la sempiternelle juxtaposition des organisations. Cela ne peut pas être non plus sans doute la simple fusion de l'existant, mais la marche vers un syndicalisme très fédératif, intégrant les apports multiples. Le premier pas pourrait

LOI TRAVAIL : RETOURS SUR MOBILISATION

être un « *Comité unitaire national permanent* »^{4/} capable de prendre des initiatives de débats et d'actions.

Deuxième défi : jusqu'à quel point le néolibéralisme est-il enraciné ?

Le mouvement n'a pas gagné. A-t-il perdu ? Il faut le reconnaître : la généralisation des grèves n'a pas eu lieu. Pourquoi ? Cette question taraude beaucoup de secteurs militants. Mais pour la première fois, personne ou presque ne dit que « *c'est de la faute des appareils* ».

La comptabilisation en « *journées perdues pour fait de grève* » (données empiriques utilisées par le ministère du Travail) s'est tarie depuis des années. Mais il existe de nouvelles formes de conflictualité souterraines, peu commentées. Celles-ci prennent la forme de petites actions, de débrayages, de pétitions, de grèves du zèle, d'actes de résistance, de délégations collectives, de liens sur réseaux sociaux. Le livre collectif *La lutte continue, Les conflits sociaux dans la France contemporaine*^{5/} décrit ce qui se joue dans cette nouvelle conflictualité. On peut également citer les études de Baptiste Giraud et Étienne Pénissat sur le site Terrain de luttes^{6/}.

Dès le 9 mars, le débat est posé dans les équipes militantes d'aller vers « la » grève générale. Il est posé chez les lycéens et étudiants, lesquels se dotent d'une coordination nationale, mais faiblement représentative. Il est posé par l'Union syndicale Solidaires, et notamment par la fédération SUD-Rail en pointe dans le conflit spécifique qui a débuté à la SNCF le 9 mars à propos de la convention collective du ferroviaire (issue de la loi de 2014) en cours de négociation. Le 9 mars a témoigné d'une grève extrêmement puissante à la SNCF, avec un taux de 50 % (rappelant 1995), mais à l'appel d'une Intersyndicale plus large que celle de la loi Travail (incluant donc la CFDT et l'UNSA). Le débat pour la grève générale est également posé par un Appel intitulé *On bloque tout* initié par des syndicalistes, qui fait état le 12 juillet de 1 675 signataires (ce qui est modeste) et 135 structures syndicales.

Enfin le débat sur la grève « *reconductible* » a fortement traversé le 51^e congrès confédéral CGT, tenu du 18 au 22 avril 2016. Il est certain qu'une

^{4/} Cf. *Cinq défis pour le syndicalisme*, Syllèphe, 2014.

^{5/} *La lutte continue, Les conflits sociaux dans la France contemporaine*, Sophie Béroud, Jean-Michel Denis, Guillaume Desage, Baptiste Giraud,

Jérôme Périsse, collection savoir/agir, éditions du Croquant, 2008.

^{6/} *Terrain de luttes* (<http://terrainsdeluttes.ouvaton.org/>)

forte attente de décisions offensives s'y est exprimée, dépassant très largement les clichés rapportés par la presse sur le rôle de « l'extrême gauche ». La motion adoptée appelle à réunir des assemblées générales afin « que les salariés décident, sur la base de leurs revendications et dans l'unité, de la grève et de sa reconduction pour gagner ».

Restait à l'appliquer ! Il n'est pas exagéré aujourd'hui de dire qu'elle l'a été, mais qu'à l'occasion de sa mise en œuvre on a pu mesurer les difficultés immenses que représente aujourd'hui la construction de grèves bloquantes sur des objectifs interprofessionnels.

D'abord il a fallu du temps avant que les débats se traduisent en décisions opérationnelles. À la mi-mai se dessine avec l'appel FO et CGT une grève des routiers, ceux-ci mesurant que l'hypothèse d'heures supplémentaires payées à 10 % (au lieu de 25 %), que la loi Travail autorise, débouchait sur des grosses pertes de salaire. Le gouvernement a tout de suite colmaté la brèche en décrétant que cette profession serait exonérée de ce dispositif.

Mais ce mouvement des routiers a inauguré un processus de grèves économiques reconduites parfois plusieurs semaines, dont les raffineries ont été le secteur de pointe. La conjonction avec une vraie grève reconductible des cheminots pour la fin mai permettait d'entrevoir une crise sociale aiguë. En fait, les grèves et les actions ont pris plusieurs formes, toutes vécues comme la mise en œuvre d'un processus de reconduction dans les conditions où celui-ci est possible aujourd'hui : blocage réel de la production dans les raffineries, grèves tournantes, actions coups de poing, débrayages hebdomadaires. Au total, ce mouvement multiforme a fait apparaître, pour la première fois depuis longtemps, *une activité gréviste dans le secteur privé sur des bases interprofessionnelles*. Si bien que la manifestation nationale à Paris du 14 juin 2016 a été la plus grosse mobilisation de la classe ouvrière du secteur privé, incluant l'industrie, que l'on ait vue de longue date, avec plusieurs centaines de milliers de personnes.

Le néolibéralisme au cœur des entreprises...

Plus rien ne se passe aujourd'hui comme en 1968, où une grande journée (le 13 mai) propageait la réalité effective de la grève générale en quelques jours. Le scénario 1968 est aussi (un peu) celui de 1995, même si cela s'est limité au secteur public : grèves traînées de poudre après le signal déclencheur des cheminots, où s'engagent les postiers, lesquels vont au-devant des agents des impôts, des enseignants, des agents EDF, etc.

Après 30 ans de restructurations néolibérales, les difficultés de la grève économique bloquante sont immenses. On connaît bien ce que Danièle Linhart

LOI TRAVAIL : RETOURS SUR MOBILISATION

(sociologue du travail, CNRS) appelle « *la précarité matérielle* »^{7/}. Il n'est guère possible de faire grève pour une caissière de magasin gagnant 800 euros à peine en CDI avec un temps partiel dispersé dans une journée. Ou lorsqu'on est dans une entreprise sans syndicat^{8/}. Mais il faut surtout ajouter ce que Danièle Linhart appelle la précarité « *subjective* ». C'est-à-dire l'embriagadement des cerveaux par un management hyperactif aboutissant à un remaniement complet des cadres de référence des relations de travail, et une destruction des collectifs de salariés qui créaient autrefois une solidarité, une connivence, basée sur une histoire, une morale, des pratiques communes. Les usines automobiles notamment, fer de lance des grandes grèves autrefois (1936, 1968), sont totalement restructurées aujourd'hui sous le rouleau compresseur brutal de la gestion néolibérale^{9/}.

Il n'y a donc plus de « *monde commun* » dans le travail en général. C'est ce qui produit la crise du travail exacerbée depuis les années 1990 (suicides, souffrance), au départ davantage étudiée par des chercheurs que par le syndicalisme lui-même, lequel cependant prend conscience de ce défi. C'est aussi ce qui explique une conflictualité souterraine de type nouveau : les salariés tentent empiriquement de reconstruire du « *commun* » dans des conflits peu visibles, mais dont le point commun est la reconstruction indépendante du « *sens humain* » autonome, contre le régime d'*« humanisation forcée »* imposé par le management.

Il est donc admirable en réalité que de vrais débuts de grèves se soient malgré tout déroulés dans le secteur privé en mai 2016. Cela d'abord dans des secteurs où existent encore des collectifs et une mémoire de la lutte : les raffineries par exemple. Il faut ajouter à ces secteurs ceux qui ont également des traditions vivantes, mais où l'action contre la loi Travail s'articulait à des exigences professionnelles, tels les intermittents du spectacle.

Le développement de grèves bloquant la production dans le secteur privé a provoqué des hurlements de la part de la bien-pensance libérale, mais aussi l'apparition au grand jour d'une forme de répression policière et d'une violence étatique qu'il n'est pas possible d'analyser ici. Le concept déjà ancien d'*« otage »* est au carrefour entre le conflit social, le fait divers violent, ou

^{7/} Danièle Linhart, *La comédie humaine du travail, De la déshumanisation taylorienne à la sur-humanisation managériale*, éditions Érès, 2015.

^{8/} Comme l'observent Baptiste Giraud et Étienne Penisset : « *Pas de syndicats, pas de conflits collectifs* » (<http://terrainsdeluttes.ouvaton.org>).

^{9/} Citons Fabien Gache, délégué syndical central CGT à Renault (Bastamag et www.syndicollectif.fr) :

« *Les Renault se disent que les conditions de travail des intérimaires sont certes pénibles mais qu'à tout prendre, "il vaut mieux que ce soit l'autre plutôt que moi". [...] Cette stratégie génère un sentiment d'opposition quotidien, les salariés ont le sentiment qu'ils se retrouvent entourés d'ennemis plutôt que de collègues* ».

l'acte terroriste. Ce débat public n'est que la pointe avancée d'une violence latente ou déclarée du système, multidimensionnelle, à laquelle le mouvement se heurte.

Troisième défi : le rapport entre mouvement social et crise politique

À la veille de la présidentielle de 2017, l'écho du mouvement du printemps 2016 ne semble guère audible. Certes, à gauche, le mouvement est salué, notamment par Jean-Luc Mélenchon et d'autres, comme une critique en acte du social-libéralisme, et donc un point d'appui pour la défense d'une alternative. Cela ne signifie pas pour surmonter la distance évidente entre les propositions politiques à gauche pour 2017 et le sens profond de ce mouvement. Comme si celui-ci n'avait pas été porteur d'une manière innovante de proposer des réponses alternatives, et s'était trouvé donc dans l'incapacité de bousculer le champ politique. Comme si la pluralité des forces sociales qui lui ont donné sa force propulsive devait être relativisée, face au fait politique prééminent d'une réponse présidentielle située au sommet institutionnel.

Aucune force politique n'a su, à l'occasion du printemps 2016, prendre appui sur l'événement pour « faire de la politique », prendre des initiatives, et en exprimer la portée subversive. Et ce pour changer la manière d'appréhender la sphère politique, c'est-à-dire le lieu où se réfracte, pour un public très vaste, ce qui se joue dans la société, ses profondeurs, ses aspirations et ses représentations.

Certains en parlent souvent, d'autres moins. Mais, de fait, aucune initiative effective n'a été prise, hormis la tentative d'associer dans le Collectif Le Code Qu'il Faut Défendre (CQFD) la diversité des acteurs, et au début de juin le meeting du théâtre Dejazet à Paris, où certaines voix ont pu dire « *Nous sommes une force* », sans que cela soit suivi d'effet pérenne. Certes, le mouvement contre la loi Travail produit des effets politiques, tel l'*« empêchement »* de F. Hollande. Ce que même le Front national a compris ! Mais, précisément, le défi est de produire à gauche des effets de reconstruction.

Dans toutes les luttes d'ampleur (1936, 1968, 1995, 2016), ce problème a été posé avec force, mais toujours mal résolu, voire évacué, non sans conséquences néfastes. Le mouvement de 2016 a présenté de ce point de vue des spécificités qui méritent examen.

Un mouvement social très... politique

Si la grève reconductible est devenue très difficile, on observe depuis plusieurs années des conflits durables sous la forme de journées de grèves

LOI TRAVAIL : RETOURS SUR MOBILISATION

répétées de semaine en semaine. En 2016, la succession des dates (9 mars, 31 mars, 9 avril, 28 avril...) a pu être dénommée de manière plus ou moins critique journées « *sauté-mouton* » (par FO ou d'autres).

Même si la tactique des journées répétitives fait débat, celles-ci restent nécessaires en ce qu'elles favorisent un mûrissement de la contestation, une accumulation progressive des secteurs salariés qui se joignent au mouvement. Le choix d'une action le samedi (9 avril) permet à des secteurs qui ne peuvent pas faire grève de s'impliquer dans l'action. Toute la difficulté repose sur le « bon » rythme des journées. Un mouvement social n'obéit pas à des consignes. Une date choisie doit être en phase avec une conscience ou une attente populaire. Et s'il y des secteurs en avance et d'autres en retard, il faut viser l'unité dynamique de l'ensemble. Du 9 mars au 31 mars, c'est ce qui s'est produit. Ces journées ont été l'expression commune et joyeuse de la dissidence en mouvement. Le 9 mars fut ainsi une journée de retrouvailles et d'une joie populaire que l'on n'avait pas connue depuis longtemps.

« **Grèves manifestantes** »

1995 avait été analysé comme un mouvement de refus du néolibéralisme, donc à caractère politique. La société faisait « *grève par procuration* ». Mais il y avait néanmoins une « *vraie grève* » des secteurs publics. En 2003, il y a eu une « *vraie grève* » extrêmement massive dans l'Éducation nationale (« *le mai 68 de l'enseignement* »), et des débuts de grèves chez les cheminots et la RATP. En 2006, il y a eu une « *vraie grève* » massive des étudiants, et des journées de grèves du salariat. Toutes ces grandes dates de mobilisation, on le voit, étaient appuyées sur des secteurs en grève reconductible significative.

Par la suite, ce constat est plus difficile à faire. En 2009, il y eut au début de l'année deux grandes journées de grèves très massives après le déclenchement de la crise financière mondiale. Plus généralement, on observe aussi dans l'Europe du Sud depuis l'éclatement de la crise internationale une série de mouvements par journées répétées parfois très massives : Portugal, État espagnol, Grèce avec plusieurs dizaines de journées de grèves interprofessionnelles avant la victoire de Syriza en 2015.

Le concept de « *grève manifestante* » est introduit par Grégor Gall^{10/} pour désigner ces actions, dont « *le nombre a considérablement augmenté depuis*

^{10/}Dans *Syndicalisme en luttes* (savoir/agir n° 27, éditions du Croquant), il observe une tendance récurrente, surtout en Europe du Sud (Espagne, Portugal, Grèce, Italie...) : « *Le recours à la grève*

sert de plus en plus à exercer une pression politique sur les gouvernements plutôt qu'une pression économique sur les employeurs du secteur privé ».

2009, et qui sont utilisées comme une arme dans des négociations ouvertes portant sur les politiques publiques ». En 2016, ce qui surdétermine le mouvement présente clairement une dimension politique globale.

Il y a d'abord la force du mouvement dans l'opinion publique. Malgré la valeur relative des sondages, l'unanimité des instituts (avec des variantes) est notable, ainsi que la robustesse des chiffres. La popularité du mouvement a survécu aux épreuves subies à plusieurs reprises : les effets possiblement néfastes des moments de violences médiatisées ; le chantage lié aux inondations paralysant les moyens de transport et donc s'ajoutant aux blocages des trains ; l'EuroFoot conduisant théoriquement à un moment d'unité nationale ; l'adoption de la loi par le 49-3 annihilant l'effet légitime d'un vote parlementaire devenu impossible (en 2010, le mouvement a très vite décru après le vote parlementaire) ; l'arrêt du mouvement de la jeunesse ; les difficultés engendrées par les grèves (essence, transports)... Bien entendu, le refus majoritaire de la loi renvoie à des motivations politiques diverses : les électeurs Front de gauche et ceux du Front national sont les plus nombreux à s'inscrire dans ce refus. Par ailleurs, si le gouvernement avait proposé de vraies ouvertures en acceptant que le débat parlementaire aille à son terme, les choses auraient sans doute tourné différemment, par exemple avec un compromis sur l'article 2, que le pouvoir a au contraire sacré.

Un accélérateur de crise

Cette force du mouvement dans l'opinion était en phase avec le moment inaugural de la pétition des 1,3 million de soutiens. C'est l'atout principal qui a dissous la légitimité du gouvernement et qui a accéléré la *crise politique* présente depuis l'échec de la déchéance de nationalité, le départ de Christiane Taubira, les revers électoraux, l'échec sur le chômage, etc. L'utilisation de l'article 49-3 a provoqué une radicalisation anti-gouvernementale plutôt qu'un abattement. Elle a aussi montré que le gouvernement n'avait plus de majorité sur une loi emblématique liée à son projet de société. La portée subversive de cette critique politique est alors plus significative qu'elle ne l'était en 2010, lorsqu'il s'agissait de se rassembler contre la droite, c'est-à-dire un monde « connu ». C'est précisément la confrontation à un gouvernement se disant de gauche qui rend plus incisive la portée du mouvement, parce qu'elle force à aller plus loin qu'un refus de la droite, et à critiquer « le monde » de cette loi : le gouvernement, la droite, le MEDEF, les grands médias, etc. Dès lors que le vernis de la gauche craque, une énergie est libérée et la question se pose : dans quel monde nous mènent-ils ? C'est la réponse à ces questions

LOI TRAVAIL : RETOURS SUR MOBILISATION

qui était contenue implicitement dans la vidéo *OnVautMieuxQueCela* et dans ce qui émergeait du pouvoir attractif des Nuit Debout.

D'un mouvement de portée politique à des initiatives particulières

La force du mouvement dans l'opinion publique aurait cependant nécessité qu'elle se matérialise plus indiscutablement que dans les sondages pour devenir un fait politique capable de modifier le rapport des forces, alors que la grève peinait à s'implanter massivement. Plusieurs initiatives sont allées dans ce sens.

Ce fut d'abord les *votations citoyennes* : transformer les *clics* de la pétition initiale en action massive de refus. Cela fut repris par l'Intersyndicale, mais tardivement, d'où le défaut d'apparaître comme une action menée faute de pouvoir en mener d'autres. Si cela avait été déclenché au moment le plus élevé des Nuit Debout (fin avril), il aurait été possible de construire une action commune à toutes les composantes multiformes du mouvement, incluant les forces politiques, et d'aboutir peut-être à plusieurs millions de signatures (au lieu d'un seul million). Cela aurait amplifié aussi la portée politique des Nuit Debout dans le sens suivant : nous sommes dans la rue un *pouvoir populaire naissant*, alternatif à la seule démocratie représentative du Parlement.

Ce fut également la proposition de *référendum* sur la loi Travail. Elle a été adoptée par la commission Économie politique de Nuit Debout République le 11 mai, en même temps qu'une proposition de « *réécriture de la Constitution* ». Elle a été proposée par Jean-Claude Mailly devant l'Assemblée nationale (ce qui, pour FO, même présenté comme une alternative aux référendums d'entreprise, est étonnant).

L'alternative avant 2017 ?

Allons plus loin : le mouvement a posé la question d'une *alternative possible sans attendre 2017*. La longévité du mouvement combinée avec la crise gouvernementale donnait à penser que la question du pouvoir pouvait se poser plus vite que les échéances normales. Le gouvernement pouvait être « empêché » de gouverner. Il se trouva obligé d'utiliser le 49-3, mais en cas de censure positive, le Premier ministre peut être amené à démissionner. Une telle situation aurait pu ouvrir la voie à un débat sur un gouvernement de « compromis » concernant la loi Travail, voire à des législatives anticipées.

Bien entendu, il n'y avait là rien de mécanique. Et au demeurant cela ne s'est pas produit. Le bras de fer a conduit jusqu'à la trêve de l'été (loi

promulguée sans vote). Et, avec les attentats, la situation politique s'est encore modifiée. Mais était-il juste de poser ces questions politiques ?

Il était également possible de proposer que la réponse politique unitaire espérée depuis plusieurs années se traduise par une proposition faite à la gauche de se rassembler dans des Forums pour l'Alternative. Et cela pouvait commencer par la proposition d'un *front politique de gauche*, pour faire force commune ou convergente dans les manifestations, pour organiser des meetings publics, travailler à une motion de censure, poser la question d'un groupe parlementaire commun de ceux qui voulaient la censure.

Ce dernier point est décisif. Il est en effet important de souligner un contraste. Le front syndical a traversé le temps et les épreuves, et il est apparu comme la seule opposition active au gouvernement. En regard de cela, la gauche politique opposée à la loi est restée fragmentée, et pas prête à assumer une situation de crise.

Or, une vraie expression politique de ce mouvement, si elle s'était construite, ne pouvait être que *pluraliste*. Par rapport à un mouvement lui-même pluraliste, multiforme, une force politique voulant jouer un rôle pour en construire la portée politique devait rechercher le rassemblement. Ce n'est qu'à cette condition qu'une issue politique peut être pleinement légitime en cas de crise ouverte. Personne dans le mouvement global ne pourrait accepter une issue politique autour d'une seule composante.

Mais une expression politique pluraliste à l'issue ou au cours d'un mouvement social, même très puissant (au point que parfois on a l'impression qu'il va résoudre par lui-même la question du pouvoir, ce qui n'est jamais le cas), n'est pas spontanée. Il faut la vouloir et la construire. Tel est *le rôle propre et irremplaçable d'une force politique*. Le mouvement des Indignés dans l'État espagnol n'a pas évolué linéairement jusqu'à accoucher de Podemos. Celui-ci s'est appuyé sur ce mouvement, mais s'est construit parce que des équipes politiques l'ont voulu, et se sont organisées à la suite du mouvement pour le faire. Le mouvement des Indignés a donné une puissance à Podemos naissant, dont il exprimait l'imaginaire, mais cette puissance n'a pas suffi, il a encore fallu construire un front plus large, avec Izquierda Unida et d'autres regroupements de forces. Le pluralisme est ainsi absolument essentiel, même s'il n'est pas suffisant. Il faut aussi y ajouter la pertinence de l'imaginaire mobilisé (indignation et démocratie, le nouveau et l'ancien...) et porté par le message politique délivré.

L'action politique est donc décisive. □